



**MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER**  
**PROCÈS-VERBAL**  
**DU 15 MARS 2013**  
**SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

**Présences et quorum**

**PRÉSENTS**

<b>Conseillers</b>	<b>:</b>	<b>M. Marcel Nadeau</b>
	<b>:</b>	<b>M. Bruno Roy</b>
	<b>:</b>	<b>Mme Nancy Pineault</b>
	<b>:</b>	<b>M. Rodrigue Ouellet</b>
	<b>:</b>	<b>Mme Jeanne-Paule Beaulieu</b>
	<b>:</b>	<b>Mme Bibiane Gagnon</b>

Josette Bouillon, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

Il est **19h00**, la séance extraordinaire débute sous la présidence de monsieur Jean-Pierre Bélanger, maire

**Convocation et objet**

La présente séance a été convoquée par la directrice générale, par avis spécial dûment donné à chacun des membres du conseil pour traiter des sujets suivants.

Considérant que tous les membres du conseil sont présents, il est proposé par monsieur Jean-Pierre Bélanger, maire de changer le point 2 « Période de questions » par « Banque de noms ».

**ORDRE DU JOUR**

1. Technicien en eaux usées
2. Banque de noms
3. Période de questions
4. Levée de la séance

- 13-53** **1. Technicien en eaux usées**  
Mme Bibiane Gagnon informe le conseil du lien de parenté avec M. Steve Lévesque, elle se retire des délibérations.

Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Marcel Nadeau

et unanimement résolu d'engager monsieur Steve Lévesque en tant que technicien en eaux usées au taux horaire tel que proposé dans son offre de service. L'emploi débutera dans la semaine du 18 mars 2013. Les frais de déplacement seront payés au tarif en vigueur, c'est-à-dire à 0,35\$ du kilomètre.

La présente résolution annule la résolution numéro 13-48.

**2. BANQUE DE NOMS**

**13-54** Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et unanimement résolu d'accepter monsieur Joseph Roy en tant que chauffeur sur les véhicules, pour dépannage seulement. M. Roy fera parti de la banque de noms des chauffeurs. Le salaire sera selon la grille horaire établi par le conseil, c'est-à-dire selon le taux horaire d'un 2<sup>e</sup> chauffeur à temps partiel.

**3. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**4. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**13-55** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et unanimement résolu de lever la séance à 19h30.

Je, Jean-Pierre Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....  
Jean-Pierre BÉLANGER, maire

.....  
Josette BOUILLON, dir. gé. et sec.-trés.